



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольствен  
ная и  
сельскохозяйств  
енная  
организация  
Объединенных

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Agricultura y la  
Alimentación

# CONFÉRENCE

## Trente-septième session

Rome, 25 juin-2 juillet 2011

### État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

#### Résumé

Le présent document fournit un aperçu des activités conduites par la FAO, en coopération avec des partenaires, sous la direction de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (Plan d'action mondial), depuis 2009.

#### Mesures suggérées à la Conférence

La Conférence souhaitera peut-être:

- 1) Se féliciter des progrès accomplis dans l'application du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* et encourager la FAO et sa Commission à poursuivre les activités à l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*;
- 2) Rappeler combien il est important de mettre en œuvre le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* afin de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et à un développement rural durable et d'atteindre, en particulier, les Objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement;
- 3) Encourager la FAO à collaborer avec d'autres organisations et institutions afin de mettre en œuvre des politiques visant à conserver et utiliser durablement la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, notamment les ressources zoogénétiques et, plus précisément, étudier les arrangements institutionnels possibles concernant la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) ainsi que les incidences administratives, financières et juridiques éventuelles pour la FAO;

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

- 4) Lancer un appel à tous les Membres de la FAO ainsi qu'aux mécanismes, fonds et organes internationaux pertinents afin que la priorité et l'attention voulues soient accordées à l'allocation effective de ressources prévisibles et convenues pour la mise en œuvre effective des activités relevant des domaines prioritaires stratégiques du *Plan d'action mondial*;
- 5) Demander à la Commission de continuer à superviser la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, et de faire rapport à la session de la Conférence de 2013 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce plan.

---

**TABLE DES MATIÈRES**

---

	<i>Paragraphe</i>
I. Introduction	1-2
II. État d'avancement de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i>	3-8
III. Appui de la FAO aux domaines prioritaires stratégiques du <i>Plan d'action mondial</i>	9-20
IV. Collaboration	21-23
V. Mise en œuvre et financement du <i>Plan d'action mondial</i>	24-28
VI. Orientations attendues	29

Annexe

## I. Introduction

1. La Conférence de la FAO a souligné à sa dernière session qu'il était urgent d'appliquer le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (Plan d'action mondial)* afin de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et au développement rural durable, de relever les défis qui se posent au niveau mondial en matière d'environnement, notamment ceux qui sont liés au changement climatique, et d'aider à atteindre les Objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement. Elle a noté que la FAO jouait un rôle capital en aidant les pays à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial* et encouragé l'Organisation à continuer à actualiser et affiner ses directives techniques pour la gestion des ressources zoogénétiques à l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. La Conférence a demandé à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) de continuer à superviser et à évaluer la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* et de lui faire rapport à intervalles réguliers sur son état d'avancement<sup>1</sup>. Le présent document donne un aperçu des activités conduites par la FAO sous la direction de la Commission à l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* depuis 2009.

2. La Conférence a également pris note du rapport de la douzième session ordinaire de la Commission et demandé à celle-ci de faire rapport sur ses travaux aux futures sessions de la Conférence<sup>2</sup>. Comme la treizième session ordinaire de la Commission n'aura lieu qu'au mois de juillet de cette année, la Commission communiquera les conclusions de cette session lors de la session suivante de la Conférence.

## II. État d'avancement de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*

3. Depuis son adoption en 2007, le *Plan d'action mondial* est devenu un instrument essentiel pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques aux niveaux national, régional et mondial. L'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et le *Plan d'action mondial* ont été largement diffusés dans toutes les langues de travail officielles de la FAO et dans plusieurs autres langues. Depuis 2007, plus de 54 000 exemplaires imprimés du *Plan d'action mondial*, de la *Déclaration d'Interlaken*, de l'*État des ressources dans le monde* et de produits connexes ont été diffusés dans plusieurs langues.

4. En attendant que les rapports intérimaires des pays sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* soient prêts pour la quatorzième session de la Commission, la FAO a lancé une enquête informelle sur la mise en œuvre dans les pays<sup>3</sup>. Les réponses indiquent que l'adoption du *Plan d'action mondial* a créé une dynamique importante en faveur d'une gestion judicieuse des ressources zoogénétiques visant à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde et le développement durable. En effet, les pays prennent des mesures importantes pour appliquer le *Plan d'action mondial*, même si leurs rythmes et leurs priorités sont différents (tableau 1 en annexe). Les réponses indiquent également que les pays ont fait une utilisation stratégique des ressources nationales, bilatérales et multilatérales afin de progresser dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Les approches nationales sont caractérisées par une grande souplesse tout en visant un but commun, ce qui constitue un atout inhérent au *Plan d'action mondial*. Si les pays en développement s'efforcent de resserrer les liens entre la diversité génétique, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, plusieurs pays développés ont mis en évidence ceux qui existent entre la diversité génétique et les paysages, et concentrent leurs activités sur le développement, l'étiquetage et la commercialisation de produits à valeur ajoutée. Plusieurs pays

---

<sup>1</sup> C 2009/REP, paragraphes 65 à 69.

<sup>2</sup> C 2009/REP, paragraphe 172.

<sup>3</sup> CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.10.

procèdent actuellement à une révision de leurs stratégies et politiques en matière de sélection animale et d'élevage (tableau 2 en annexe). Les organisations régionales, par exemple en Afrique, ont intégré l'utilisation et la conservation des ressources génétiques dans les plans stratégiques qu'ils ont récemment élaborés (UA-BIRA, 2009).

5. La FAO contribue à l'application du *Plan d'action mondial* en se concentrant sur des domaines d'importance stratégique, notamment l'élaboration de directives techniques qui ont pour but d'aider les pays à exécuter ce plan. Ces directives techniques seront approuvées par la Commission avant d'être publiées en plusieurs langues. À sa sixième session, le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques, qui est un organe de la Commission, a examiné cinq projets de directives supplémentaires et a recommandé qu'ils soient approuvés par la Commission à sa treizième session ordinaire. On trouvera ci-après d'autres informations sur les directives, existantes et en projet.

6. La FAO a reçu un nombre croissant de demandes d'assistance technique comme le montre la liste des projets (tableau 3 en annexe), à laquelle il faut ajouter plusieurs projets auxquels la FAO collabore. L'Organisation et ses partenaires ont contribué à exécuter ou à élaborer des projets auxquels a pris part une bonne centaine de pays. Au cours des deux dernières années, la FAO et ses partenaires ont organisé vingt et une activités régionales de renforcement des capacités, avec en moyenne onze pays participants.

7. La FAO et ses partenaires ont poursuivi la normalisation des méthodes de caractérisation phénotypique et moléculaire des ressources zoogénétiques, qui est une condition préalable pour établir des comparaisons entre pays et conduire des méta-études. Ils ont également examiné la question du stockage des données dans les bases de données publiques. On a continué par ailleurs à développer le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), qui est reconnu par la Convention sur la diversité biologique (CDB) comme un centre d'échanges mondial pour les ressources génétiques animales. La base de données mondiale sur les races, intégrée dans le système DAD-IS, joue un rôle crucial dans le suivi de l'indicateur des ressources, qui permet de mesurer la réussite du *Plan d'action mondial*. Les travaux sur les objectifs et les indicateurs ont progressé.

8. La FAO a renforcé sa coopération avec la Convention sur la diversité biologique et collaboré avec un grand nombre de partenaires sur des questions intersectorielles telles que le changement climatique et la création de valeur ajoutée, en identifiant les avantages connexes d'une meilleure gestion des ressources zoogénétiques. Par exemple, l'identification des animaux, l'enregistrement des performances et la traçabilité relie la sélection animale au secteur de la santé, tandis que la gestion des pâturages associe l'utilisation et la conservation des races à la gestion des ressources naturelles et la fixation du carbone.

### **III. Appui de la FAO aux domaines prioritaires stratégiques du *Plan d'action mondial***

9. Les paragraphes suivants, dans lesquels on trouvera plusieurs exemples d'activités de la FAO, sont présentés dans l'ordre des quatre domaines prioritaires stratégiques du *Plan d'action mondial* et selon plusieurs domaines intersectoriels<sup>4</sup>.

#### **Domaine prioritaire stratégique n° 1: Caractérisation, inventaire et suivi des tendances et des risques associés**

10. La FAO et ses partenaires ont contribué à plusieurs projets centrés sur la caractérisation phénotypique et génétique des races locales. Des méta-études, auxquelles ont participé d'autres consortiums et études sur la diversité, sont envisagées. La Division mixte

---

<sup>4</sup> Pour de plus amples informations, voir le document *Rapport intérimaire détaillé de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf. 2.

FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (AGE) a élaboré une base de données web pour le stockage et l'échange de données moléculaires. Les données produites dans le cadre des projets AGE sont utilisées pour identifier les gènes qui pourraient avoir une importance économique ou environnementale.

11. Pour faciliter une analyse de la diversité des races au niveau mondial au moyen de la caractérisation génétique moléculaire, la FAO a continué à encourager l'utilisation d'ensembles de marqueurs microsatellites pour diverses espèces d'animaux d'élevage. En coopération avec des consortiums de recherche, la FAO a élaboré le contenu des *Projets de directives sur la caractérisation génétique moléculaire des ressources zoogénétiques*.

12. La FAO a poursuivi l'élaboration des *Projets de directives sur la caractérisation phénotypique* des ressources zoogénétiques et leurs environnements de production. Un module pour géoréférencer la répartition des populations nationales des différentes races et décrire leurs environnements de production a été mis au point dans le système DAD-IS.

13. La Commission, à sa douzième session ordinaire, a demandé que les rapports sur la situation et les tendances en matière de ressources zoogénétiques soient préparés par la FAO tous les deux ans et que ces rapports comprennent l'indicateur-titre de la CDB. Pour répondre à cette demande, la FAO a préparé le document intitulé « Rapport sur la situation et les tendances en matière de ressources zoogénétiques – 2010 ». Les pays ont accentué leurs efforts en vue de mettre à jour leurs données nationales. Pour aider les pays membres dans leurs activités d'inventaire et de suivi des tendances et des risques, la FAO a produit le *Projet de directives relatives à l'examen et au suivi*.

### **Domaine prioritaire stratégique n° 2: Utilisation et développement durables**

14. La Commission, à sa douzième session ordinaire, a approuvé les directives intitulées *Stratégies d'amélioration génétique pour la gestion durable des ressources zoogénétiques*. La FAO a publié ces directives en anglais, français et espagnol, et les a diffusées largement. Les versions en arabe et en russe sont en préparation. Les directives ont été utilisées lors des ateliers de formation régionaux et sont très demandées.

15. La FAO a coopéré avec le Comité international pour le contrôle des performances en élevage afin de réaliser une enquête pour évaluer l'état actuel des systèmes d'identification des animaux et de contrôle des performances en élevage dans 33 pays en développement. Des ateliers régionaux de formation ont été organisés et des directives pour l'identification des animaux, la traçabilité et le contrôle des performances dans les systèmes de production à faible ou moyen apport d'intrants sont en préparation.

### **Domaine prioritaire stratégique n° 3: Conservation**

16. La FAO a préparé un *Projet de directives relatives à la cryoconservation*, et met au point des directives relatives à la conservation *in vivo*. L'Organisation a réalisé une enquête mondiale sur les dispositifs en place actuellement pour les systèmes régionaux de stockage, y compris les réglementations sanitaires et autres dispositions pertinentes visant l'échange de matériel génétique entre pays. La majorité des pays ont exprimé le souhait de contribuer aux banques de gènes multi-pays pour conserver les ressources génétiques animales, mais des cadres de collaboration officielle sont nécessaires pour régler la question de la propriété du matériel génétique, aplanir les différences entre les pays en matière de capacités techniques et de normes sanitaires, et résoudre les difficultés de financement.

#### Domaine prioritaire stratégique n° 4: Politiques, institutions et renforcement de capacités

17. La Commission, à sa douzième session ordinaire, a approuvé les directives relatives à la *Préparation de stratégies et de plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques*. Un *Projet de directives d'appui relatives à la mise en place du cadre institutionnel pour la gestion des ressources zoogénétiques* a été élaboré. Une formation à la formulation des stratégies et des plans d'action nationaux a été dispensée aux coordonnateurs nationaux à l'occasion de plusieurs ateliers régionaux qui ont compté des participants d'une bonne soixantaine de pays et qui avaient également pour but de commencer à mettre en place de nouveaux points focaux (sous-)régionaux pour les ressources zoogénétiques.

18. La FAO a apporté son concours à diverses initiatives intersectorielles liées à la biodiversité, aux biotechnologies et à la nutrition. Elle a préparé des contributions scientifiques sur les interactions entre les ressources zoogénétiques, le changement climatique et d'autres questions environnementales.

19. Le *Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel* (Plan stratégique), adopté par la Commission, prévoit la rédaction d'un rapport intérimaire sur les contributions des organisations internationales à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. La FAO a invité plus de 400 organisations internationales à communiquer des informations sur leurs activités dans ce domaine. Un rapport intérimaire présentant les résultats est en préparation pour la prochaine session de la Commission.

20. La Conférence de la FAO, à sa trente-sixième session, a insisté pour qu'une attention suffisante soit portée aux besoins particuliers des petits éleveurs et pasteurs, gardiens d'une bonne partie des ressources zoogénétiques mondiales et a encouragé leur participation pleine et entière à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. La FAO a répondu en préparant et en diffusant largement la publication « *Livestock keepers – guardians of biodiversity* » et, en collaboration avec deux ONG, elle a piloté des protocoles bioculturels et analysé les possibilités qu'ils offrent pour aider les communautés autochtones à mieux gérer leurs ressources zoogénétiques et leurs écosystèmes. Les protocoles bioculturels visent à établir un lien entre les articles 15 et 8j) de la CDB et le *Plan d'action mondial*. Une brochure qui fait la synthèse de l'expérience acquise avec les quatre premiers protocoles a été largement diffusée et les résultats ont été présentés à la CDB.

#### IV. Collaboration

21. La FAO a continué à coopérer avec diverses organisations scientifiques et le secteur de la sélection animale. Elle a accueilli plusieurs ateliers sur des projets de recherche, organisé des sessions conjointes à des conférences scientifiques et continue à gérer le Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net) en tant que forum informel facilitant les échanges sur les questions liées aux ressources zoogénétiques. La FAO a également préparé 28 documents scientifiques et 30 documents de conférence sur des questions connexes et ces travaux ont fait de la FAO un acteur technique reconnu dans le domaine. Ils ont par ailleurs contribué à faire mieux connaître le *Plan d'action mondial* dans la communauté scientifique. En tant que partenaire du projet de partenariat pour l'élaboration d'indicateurs de la biodiversité 2010, la FAO a convoqué une réunion d'experts qui a formulé des recommandations concernant l'élaboration d'un indicateur-titre pour la CDB. La FAO a également contribué à plusieurs publications de la CDB, notamment « *Biodiversity indicators & the 2010 Biodiversity Targets: outputs, experiences and lessons learnt from the 2010 Biodiversity Indicators Partnership* », l'édition 2010 de « *Perspectives mondiales de la biodiversité* », et le Guide des bonnes pratiques de la CDB sur le pastoralisme, la conservation de la nature et le développement.

22. Se félicitant du *Plan stratégique 2010-2017* de la Commission, la Conférence des Parties à la CDB, à sa dixième réunion, et dans sa décision X/34, a également accueilli avec satisfaction l'adoption de la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du *Plan mondial*

*d'action*, et invité les Parties et d'autres gouvernements à prendre en compte la nature intersectorielle et interdisciplinaire de ces publications lorsqu'ils appliqueront le programme de travail relatif à la biodiversité agricole.

23. Le 20 décembre 2010, à sa soixante-cinquième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de prendre les mesures nécessaires à la création d'une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. La Plateforme peut aussi être utile pour les futures activités de la FAO dans le domaine des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et, plus généralement, pour les activités de la FAO et de sa Commission. La Plateforme devrait renforcer l'interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques et prendre la forme d'un organisme intergouvernemental indépendant géré par un ou plusieurs organes, institutions spécialisées, fonds ou programmes existants des Nations Unies. Compte tenu du mandat de la FAO, de son expérience et du rôle qu'elle joue depuis longtemps dans les évaluations périodiques de l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres évaluations relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques, les représentants des gouvernements ayant participé aux consultations sur la plateforme ont estimé que la FAO était un acteur de premier plan et un éventuel partenaire clé pour sa création. Les organes directeurs de la FAO pourraient donc souhaiter examiner le rôle de la FAO dans ce processus.

## V. Mise en œuvre et financement du *Plan d'action mondial*

24. La Conférence, à sa trente-sixième session, a encouragé l'application de la *Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (stratégie de financement), adoptée par la Commission, et demandé instamment à la FAO d'appuyer la mise en œuvre de la *stratégie de financement* dans le cadre d'un programme d'ensemble cohérent.

25. La stratégie de financement présente des procédures d'utilisation des fonds versés sur le compte fiduciaire de la FAO et décrit en détail les mesures que la Commission, le Groupe de travail et le Secrétariat de la FAO doivent prendre pendant un cycle de projets d'une durée de deux ans, qui comprend notamment le lancement d'appels à propositions, la présentation de notes conceptuelles, l'approbation de propositions de projets et le suivi et l'évaluation de projets. L'appel à propositions lancé dans le cadre de la stratégie de financement garantira que le processus d'élaboration, d'exécution et de suivi de projets appliqué pour mettre en œuvre le *Plan d'action mondial* respectera les règles de la concurrence et de la transparence.

26. Le compte fiduciaire établi par la FAO pour la mise en œuvre de la stratégie de financement a reçu jusqu'ici des dons des gouvernements suisse et norvégien. Des concertations avec d'autres donateurs sont en cours, et la FAO compte collecter d'autres fonds pour ce compte, qui pourrait atteindre le seuil de 500 000 USD pour le lancement du premier appel à propositions avant la treizième session ordinaire de la Commission. L'imputation des dépenses administratives que la FAO engagera pour gérer ce processus de mise en concurrence n'est pas encore convenue et fait l'objet d'échanges de vues avec les donateurs.

27. Dans le Plan à moyen terme 2010-2013 (PMT) de la FAO et son Programme de travail et budget (PTB) 2012-2013, les activités liées aux ressources zoogénétiques sont associées aux résultats d'activités correspondant aux résultats de l'organisation B03 – *Meilleure gestion des ressources naturelles, y compris des ressources zoogénétiques, dans la production animale*; F03 (*Les politiques et les programmes sont renforcés aux niveaux national, régional et international pour assurer la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques*) et F05 (*Les pays ont renforcé leurs capacités à relever les défis associés à l'environnement, notamment le changement climatique et les bioénergies*). En outre, la majorité des bureaux décentralisés ont défini des résultats d'activités liés à la mise en œuvre du *Plan*



*d'action mondiale* en fonction des besoins de chaque région. Au total, les crédits affectés au programme ordinaire de la FAO pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élèvent à près de 4,1 millions d'USD, comme l'indique en détail le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1: Synthèse des ressources du Plan d'action mondial – exercice 2010-2011 (en millions d'USD)

	Objectif stratégique B (élevage)	Objectif stratégique F (ressources naturelles)	Total
Siège (y compris AGE)	2,0	1,2	3,2
Bureaux décentralisés	0,9	-	0,9
Total	2,9	1,2	4,1

28. Dans le Cadre stratégique de la FAO, les activités liées aux ressources zoogénétiques sont également couvertes par le domaine d'action prioritaire *Établissement de normes mondiales et application de normes dans les politiques et les législations nationales (DAP-NLN)* qui vise à mobiliser des financements de donateurs spécifiques. Durant l'exercice 2010-2011, les éléments liés aux ressources zoogénétiques ont été inclus dans plusieurs fonds fiduciaires et programmes de partenariat. Les ressources relevant de ces accords de coopération aident la FAO à allouer des fonds catalytiques à des activités spéciales de tout niveau. La FAO est également associée à plusieurs projets financés par la Commission européenne qui accordent des allocations à des participants de pays en développement et appuient la création et la diffusion de connaissances<sup>5</sup>. La FAO a également élaboré un programme de fonds fiduciaire multidonateurs pour faciliter la mise en œuvre du *Plan d'action mondiale*.

<sup>5</sup> CGRFA/WG-AnGR-6/10/Inf.2.

## Annexe

**Tableau 1: activités des pays pour mettre en œuvre les domaines prioritaires stratégiques du Plan d'action mondial**

	Domaine prioritaire stratégique			
	1	2	3	4
	<b>Caractérisation, inventaire et suivi des tendances et des risques associés</b>	<b>Utilisation durable et mise en valeur</b>	<b>Conservation</b>	<b>Politiques, institutions et renforcement des capacités</b>
Recherche et renforcement des capacités	73 %	77 %	73 %	63 %
Appui technique et institutionnel	53 %	60 %	70 %	70 %
Sensibilisation et information	63 %	57 %	60 %	67 %

Source: Questionnaire informel de la FAO: réponses de trente pays; les réponses multiples sont autorisées.

**Tableau 2: Pays qui élaborent et appliquent des stratégies et des plans d'action nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques**

État d'avancement	N°	Pays
Pas encore planifiés	5	Burundi, Costa Rica, Ghana, Tunisie, Zimbabwe
Planifiés	15	Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Cambodge, Chine, Iran (République islamique d'), République démocratique populaire lao, Myanmar, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Philippines, République de Moldova*, Rwanda, Sri Lanka, Viet Nam
En cours d'élaboration	21	Belgique, Bhoutan, Burkina Faso, Chili*, Colombie*, France, Inde, Kenya, Malawi, Malaisie, Mongolie, Pays-Bas, Nigéria, Oman, Pérou*, Fédération de Russie, Slovaquie, République arabe syrienne, Togo, Turquie, Ukraine
Approuvés	7	Arménie*, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Roumanie, Suède
Appliqués	9	Albanie*, Autriche, Canada, République tchèque, Allemagne**, Monténégro, Espagne, Royaume-Uni**, États-Unis d'Amérique

Source: Questionnaire informel de la FAO et rapports techniques.

\* avec l'appui de la FAO au moyen du fonds du PCT ou dans le cadre du PCT.

\*\* élaborés pendant le processus de l'État des ressources mondiales, avant le *Plan d'action mondial*.

**Tableau 3: Projets, FAO et en collaboration avec des partenaires, par domaine prioritaire stratégique**

Thème du projet	DPS	Donateur	Liste des pays participants
Promotion de stratégies de prévention et de lutte contre la grippe aviaire; caractérisation génétique des races locales de volailles et systèmes de production	1, 4	Programme de coopération FAO/gouvernements: Allemagne	Cambodge, Égypte, Ouganda
Caractérisation des races locales de volailles et de porcs	1, 4	FAO-MUL: Australie	Six pays de la région Pacifique Sud-Ouest
Caractérisation des ressources génétiques des petits ruminants	1, 2	AGE-PRC	Bangladesh, Chine, Indonésie, République islamique d'Iran, Pakistan, Arabie saoudite, Sri Lanka, Viet Nam
Variation génétique de la résistance aux maladies infectieuses chez les petits ruminants	1, 2	AGE-PRC	Argentine, Bangladesh, Brésil, Burkina Faso, Chine, Érythrée, Éthiopie, Indonésie, République islamique d'Iran, Mexique, Nigéria, Pakistan, Arabie saoudite, Sri Lanka
Caractérisation des ressources zoogénétiques	1	AGE-PCT	Burkina Faso, Maroc, Sri Lanka, Zambie
Génotypage des races bovines locales	1	AGE	Autriche, Bulgarie, Kenya
Projet de partenariat pour l'élaboration d'indicateurs de la biodiversité 2010	1	FEM	International
Évaluation mondiale de la biodiversité et de la conservation des animaux d'élevage (GLOBALDIV)	1, 3	CE	International
Réseau de systèmes d'information sur la biodiversité des animaux d'élevage (FABIS-net)	1	CE	Treize pays européens
		FAO-PCT	République de Moldova
Élaboration et application d'outils d'aide à la décision pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité génétique du bétail autochtone et des races sauvages apparentées	2	FEM	Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Viet Nam
Conservation <i>in situ</i> de ruminants endémiques	1, 2, 3, 4	FEM, BAfD	Gambie, Guinée, Mali, Sénégal
Amélioration des races laitières	2	FAO-PCT	Mongolie
			Népal
			Myanmar
		Sri Lanka	
		Programme de coopération FAO/gouvernements - Turquie	Azerbaïdjan, Kirghizistan, Tadjikistan, Ouzbékistan

Sélection animale	2	AGE	Régional, 13 pays asiatiques
			Régional, 22 pays africains
Élaboration d'un système de traçabilité et d'identification animales	2	FAO-PCT	Inde
			République-Unie de Tanzanie
Stratégie et politique nationales pour la gestion et l'amélioration des ressources zoogénétiques	2, 4	FAO-FPCT	Arménie
			Burundi
Formulation d'une stratégie et d'un plan d'action au niveau national	4	FAO-FPCT	Pérou
			Colombie
			Chili
Établissement d'un point de contact sous-régional; élaboration d'une stratégie et de plans d'action au niveau national		Programme de coopération FAO/gouvernements - Turquie	5 pays d'Asie centrale, Azerbaïdjan, Turquie

DPS = Domaine prioritaire stratégique.

PRC = Projet de recherche coordonné.

FTCP = Fonds pour le projet de coopération technique.

PCT = Projet de coopération technique.

AGE = Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture.